RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Lycée Corneille
4 avenue Corneille
78170 La Celle Saint Cloud
Tél : 01 39 69 40 03
Fax : 01 39 18 39 37
Mél : Ce.0782822ur@ac-versailles.fr
Affaire suivie par :
M CARON – Adjoint Gestionnaire

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE ET PUBLICITE ADAPTEE

Article 1 – Pouvoir adjudicateur
Le Lycée Corneille – 4 avenue Corneille – 78170 La Celle Saint Cloud représenté par M Frédéric LENFANTIN.

Article 2 – Objet du marché
Le présent marché a pour objet la vérification et l'entretien des deux ascenseurs du site Corneille à compter du 1er décembre 2020

Article 3 – Nature du marché
Service

Article 4 – Durée du marché
Le marché est valable pour 1 an renouvelable deux fois par tacite reconduction sans que le marché ne puisse dépasser 3 ans soit du 1/12/2020 au 30/11/2023

Article 5 – Retrait des dossiers
Les documents constituant le dossier sont à retirer sur le site des marches publics à l'adresse :

http://mapa.aji-france.com/mapa/marche/

Article 6 – Date limite de dépôt des offres
Les offres devront être parvenues au plus tard le 1er septembre 2020 12h00 au Lycée Corneille :

- par voie postale sous enveloppe cachetée à l'adresse suivante :

Lycée Corneille
Commission d'Appels d'Offres
4 avenue Corneille
78170 La Celle Saint Cloud.

- Par mél avec accusé de réception à l'adresse marchespublicslyceecorneille@ac-versailles.fr

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres

Article 7 – Documents à fournir
A l'appui de son offre, le candidat fournira :

- La proposition tarifaire

Article 8 – Exécution du marché
Le titulaire du marché doit prendre toutes les dispositions pour assurer le service aux dates fixées dans le CCTP

Article 9 – jugement des offres

L'Examen des candidatures se fondera sur l'appréciation des documents, informations et références présentés par le candidat.

Au terme de l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur attribue le marché au candidat ayant présenté l'offre la plus avantageuse apprécié en fonction des critères ci-dessous :

Prix : 70 %
Qualité des services associés : 30 %

Le candidat retenu verra son contrat présenté au Conseil d'Administration de l'établissement qui après validation sera adressé aux autorités de contrôles.

Article 10- Négociations et demandes adressées à l'attributaire
Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les soumissionnaires dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures.

Les candidats peuvent obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaire au cours de leur étude en s'adressant à :

M le Président de la Commision des marchés
Tél : 01 39 69 40 03
E-mail : marchespublicslyceecorneille@ac-versailles.fr

Article 11 – Responsabilité – litige
En cas de non-respect, d'insuffisances graves, de négligences ou de lacunes répétées dans l'exécution des prestations prévues au contrat et sans présager des éventuelles réparations pour les préjudices subis, l'établissement aura la possibilité de dénoncer le contrat après une mise en demeure non suivie d'effets adressée au prestataire par lettre motivée.

Article 12 – Conditions d'exécution ou de livraison
L'opérateur économique une fois désigné se verra adressé le contrat signé.

Article 13- Comptable assignataire
Le comptable assignataire est l'agent comptable du Lycée Corneille domicilié au Lycée Pierre et Marie Curie – 70 avenue de Paris – 78000 VERSAILLES.

Article 14- Notification du marché
Le marché sera attribué au plus tard le 30 novembre après réponse des autorités de contrôle.
Les candidats seront informés par mail ou courrier postal avec accusé de réception au plus tard le 30 novembre 2019.

A La Celle Saint Cloud
Le 9 juin 2020

Le candidat
Date

Le Gestionnaire

X.CARON

Lycée CORNEILLE - LA CELLE-ST-CLOUD
Le Gestionnaire

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Présentation de l'établissement

Etablissement Public Local d'enseignement
Activité : enseignement public
Type : Lycée Polyvalent
Capacité totale : 1600 personnes (adultes et élèves)

L'établissement est constitué de 2 sites :
Site Corneille – 4 avenue Corneille -78170 La Celle Saint Cloud
Pôle tertiaire – 52 avenue Pasteur – 78170 La Celle Saint Cloud

Conditions administratives

Présentation des offres

L'offre doit impérativement être rédigée en français. La monnaie de référence est l'euro.
L'offre doit prendre la forme d'un devis détaillé, présentant toutes les prestations demandées.

Facturation
Les factures devront faire apparaitre :
Les coordonnées bancaires

Les candidats préciseront également si leurs tarifs sont fixes ou variables.
Dans ce dernier cas, ils fourniront la formule de calcul utilisé pour la revalorisation de leurs tarifs.

CONDITIONS FINANCIERES

Pour l'ensemble des factures les règlements s'effectueront :

- *par virement administratif après service fait*

Chaque dossier de candidature fournit sera accompagné d'un IBAN.

EXPRESSION DES BESOINS

LISTE DES INSTALLATIONS A VERIFIER

LIEU D INTERVENTION : LYCEE CORNEILLE 2-6 Avenue Corneille – 78170 La Celle Saint Cloud

	elèves	Logements
LOCALISATION	Corneille - zone A2	Corneille - zone A4
REFERENCE	45NR8825	45NR7985
CONSTRUCTEUR	OTIS	OTIS
ANNEE DE MISE EN SERVICE	2008	2008
TYPE (1)	ASC	ASC
NIVEAUX DERSSERVIS	4	4
NOMBRE DE PORTES PALIERES	4	4
LOCAL MACHINERIE	non	non
CHARGE NOMINALE EN KG	630 kg	630 kg
VITESSE NOMINALE	1 m/s	1 m/s
TENSION	400 V	400 V
NOMBRE DE PHASES	3	3
TYPE D ENTRAINEMENT	Câble	Câble
TRANSPORT DE PERSONNES	oui	oui
NOMBRE DE PERSONNES	8	8
UTILISATION 24H/24H	oui	oui
UTILISATION 7J/7	oui	oui
UTILISATION PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES	oui	oui

PRESTATION SOUHAITEE
Entretien réglementaite et annuel